

ÉPOUX OU PÈRE

Prénoms Youssof

Nom MOSLIH

Né le 27 Juillet 1974
à quatre heures quarante cinq minutes
à Thiais (Val de Marne)
de (1) Hassen MOSLIH

et de (1) Rkia CHBANAT

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 1974/666
le (2)

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

MARIAGE célébré à Soignolles-en-Brie
le huit septembre deux mille onze
Les futurs époux ont déclaré (4) qu'il n'a pas été fait de

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 26

MENTIONS MARGINALES (3)

(1) Prénoms et nom du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés
à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

ÉPOUSE OU MÈRE

Prénoms Solenn, Nelly, Nolwenn

Nom DESHAYES

Née le 20 Octobre 1984
à huit heures
à Rennes (Ille et Vilaine)
de (1) Maxence, Marcel, Michel DESHAYES

et de (1) Evelyne, Yvonne, Louisette LEBAN

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 6650
le (2)

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

à onze heures
contrat de mariage.

Le 08 Septembre 2011



(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou
« qu'un contrat de mariage a été reçu le par maître
notaire à »

SEDI 30700 UZÈS (0604) - Réf. 301045

ÉPOUX OU PÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (1)

ÉPOUSE OU MÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (1)

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

PREMIER ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 1451
le 23 novembre 2011

à 17 heures
est né(e) (1) Kaina Muell Ilyiau
MOULI

du sexe Féminin à Quincy-sous-Sénart (91)
reconnu(e) (2)

par (3)

Délivré conforme aux registres, le 26 novembre 2014

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Extrait de l'acte de naissance n°
le 29 novembre 2013 DEUXIÈME ENFANT
1249

à 13 heures 27
est né(e) (1) Sihem Evelyn
MOSLIH

du sexe féminin à Quincy-sous-Sénart (91)
reconnu(e) (2)

par (3) ...
Délivré conforme aux registres, le 30 novembre 2013



MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°
Décédé(e) le
à
Délivré conforme aux registres, le
L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »
(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

14

TROISIÈME ENFANT
1250
Extrait de l'acte de naissance n°
le 29 novembre 2013

à 13 heures 29
est né(e) (1) Amel Rikia MOSLIH

du sexe féminin à Quincy-sous-Sénart (91)
reconnu(e) (2)

par (3) ...
Délivré conforme aux registres, le 30 novembre 2013



MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°
Décédé(e) le
à
Délivré conforme aux registres, le
L'officier de l'état civil
Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) »
(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

15